

Adresser votre demande à notre trésorier :

Monsieur Christophe DECATE – 78 Av Anatole France – 93500 Pantin

Accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de :

AFCO SPS Ile de France

Montant de la Cotisation annuelle 2022 : 50,00€

Veillez compléter les rubriques ci-dessous, joindre une photocopie de votre attestation de compétence et renouvellement de compétence le cas échéant, et un Curriculum Vitae précisant les expériences en Conception et Réalisation.

Nom :

Prénom :

Salarié :

OUI

NON

Téléphone :

Fax :

Mobile :

Date de Naissance :

Email :

Adresse :

Niveau du Coordonnateur :

1

2

3

CONCEPTION

1

2

3

REALISATION

Date d'Attestation de formation :

Organisme Formateur :

Date de Renouvellement :

Organisme :

Date d'Attestation de formation :

Organisme Formateur :

Date de Renouvellement :

Organisme :

Coordonnées Professionnelles :

Société :

Fonction :

Secteur d'Activité :

BATIMENT :

OUI

NON

GENIE CIVIL :

OUI

NON

Téléphone :

Fax :

Mobile :

Email :

Site Internet :

Adresse :

L'adhésion à l'A.F.C.O. IdF, vaut acceptation par le Coordonnateur SPS, de l'inscription de ses coordonnées personnelles et professionnelles sur le Site Internet de l'A.F.C.O. IdF

Droit d'information et de rectification, conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978.

Mention manuscrite : « Je soussigné atteste exacts les renseignements indiqués ci-dessus et déclare que toute fausse déclaration ou tout manquement aux textes réglementaires régissant mon activité entraînera l'annulation de mon adhésion si celle-ci a été préalablement acceptée »

Le code de déontologie de l'AFCO IdF est joint à la présente demande avec la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Date & Signature